

Justificatif généré le 25/01/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 25/01/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/656849
N° d'annonce : 656849

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination :

Perfetti Van Melle France SAS

Siège Social : 75 Boulevard Haussmann 75008 PARIS

Capital social : 40.000 €

Objet : L'achat, l'importation, la fabrication, la transformation, la commercialisation et la vente, de tous produits alimentaires, notamment chocolats, chewing-gum, confiserie et biscuits, sous toutes leurs formes et dans tous circuits de distribution, et de tous objets connexes ou non ; et plus généralement toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe, ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Durée : 99 années

Président : M. Harry HAERKENS, demeurant Distelveld 11, 5275KN Den Dungen, Pays-Bas

Conditions d'admission aux assemblées générales : Tout associé peut participer aux décisions collectives.

Conditions d'exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : libre.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeKPw4Jbz

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKPw4Jbz>

